

ARRANGEMENT MUSICAL : LES OUTILS INFORMATIQUES

INFORMATIONS PRATIQUES

PUBLIC : Professeurs et animateurs-techniciens dans le domaine musical. Pratique autonome d'un instrument. Savoir utiliser un ordinateur. Avoir de préférence suivi le stage "Arrangement musical : les savoirs faire musicaux".

PARTICIPANTS : 8

DURÉE : 2 journées (14h)

SESSION : 1

**ORGANISME DE
FORMATION :** AIMP

LIEU ET DATES :

- Paris : 28-29 mars

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Éditer les partitions de ses arrangements musicaux pour les élèves à l'aide d'un logiciel.
- Acquérir suffisamment d'autonomie pour préparer ses propres cours musicaux.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Donner aux participants les outils nécessaires pour être capables d'éditer avec un logiciel gratuit ou peu onéreux les partitions de leurs arrangements destinés à leurs élèves.

CONTENU

- Les logiciels d'édition musicale sur le marché.
- Installation du programme.
- Parcours des différentes fonctions du logiciel.
- Mise en situation personnelle.
- Impression du rendu.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposé et mise en œuvre sur poste informatique (2 stagiaires par poste informatique).
- Cours théoriques suivis de pratique individuelle sur un sujet donné ou amené par le stagiaire.